



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Élection des représentants du personnel à la CCML du 1^{er} degré de Nouvelle-
Calédonie**

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 JUIN 2022, le bureau de vote centralisateur privé de Nouvelle-Calédonie réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 5 heures 30, heure de Paris, au Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président : M. Roser Erick

Secrétaire : Mme Martinez Catherine

Délégués des listes :

1. Mme Moisson Hélène, FEP CFDT
2. Mme Lefebvre Jordane, SYNEP CFE-CGC

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	462
Nombre des votants :	92
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
Nombre de suffrages valablement exprimés :	91

Listes en présence

Listes en présence	FEP CFDT	SYNEP CFE-CGC
Nombre de voix	78	13
Nombre de sièges	3	0

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 30,33

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FEP CFDT	2
SYNEP CFE-CGC	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE = 2

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) = 1

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 3

Listes en présence	Plus forte moyenne
FEP CFDT	26,00

La liste FEP CFDT a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°_3__.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
FEP CFDT	3
SYNEP CFE-CGC	0

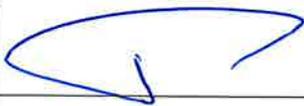
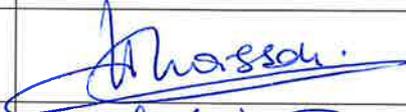
D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Mme Mourtialon Annie,	FEP CFDT
	Mme Moisson Hélène	FEP CFDT
	M. Siniuye Daniel	FEP CFDT

Suppléants	Mme Sarengat Glenda	FEP CFDT
	Mme Baebae Ornella	FEP CFDT
	Mme Hmae Katherine	FEP CFDT

E. Observations

F. Emargements

Le président		
Le secrétaire		
Le secrétaire suppléant		
Les délégués de listes ou leurs suppléants		
Kélie Nassou		
Jordanne Lefebvre		

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCM locale du 1er degré de Nouvelle-Calédonie (ens. privé)

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 462	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 2		
B. Nombre de votants	B = 92		Nombre de sièges à pourvoir P = 3		
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 1		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 91		$G = \frac{D}{P} = \frac{91}{3} = 30,33$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = P)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
FEP-CFDT Enseignement privé VOTRE VOIX NOTRE ACTION	FEP CFDT	78	2	1 ^{er} - 26,00			3
SEP-CGC Enseignement privé UT CFE-CGC NC	SYNEP CFE-CGC	13	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
ROSEY Enoch	Président	
BUFFIN André		
MOISSON Hélène		
WEIENS Victor		
LEFEBURE Jordan		
VANHALLE Rémy		
THOMAS Valentin	secrétaire suppl.	
MAURIN Aurélie		

